La loi doit servir au salut des hommes!

Lectures de la messe

Première lecture

« Vous garderez mes décrets, vous les mettrez en pratique » (Dt 4, 1.5-9)

Lecture du livre du Deutéronome

Moïse disait au peuple :
« Maintenant, Israël, écoute les décrets et les ordonnances
que je vous enseigne pour que vous les mettiez en pratique.
Ainsi vous vivrez, vous entrerez, pour en prendre possession,
dans le pays que vous donne le Seigneur, le Dieu de vos pères.
Voyez, je vous enseigne les décrets et les ordonnances
que le Seigneur mon Dieu m'a donnés pour vous,
afin que vous les mettiez en pratique
dans le pays où vous allez entrer pour en prendre possession.
Vous les garderez, vous les mettrez en pratique ;
ils seront votre sagesse et votre intelligence
aux yeux de tous les peuples.
Quand ceux-ci entendront parler de tous ces décrets,
ils s'écrieront :
"Il n'y a pas un peuple sage et intelligent
comme cette grande nation !"
Quelle est en effet la grande nation
dont les dieux soient aussi proches
que le Seigneur notre Dieu est proche de nous
chaque fois que nous l'invoquons ?
Et quelle est la grande nation
dont les décrets et les ordonnances soient aussi justes
que toute cette Loi que je vous donne aujourd'hui ?
Mais prends garde à toi :
garde-toi de jamais oublier ce que tes yeux ont vu ;
ne le laisse pas sortir de ton cœur un seul jour.
Enseigne-le à tes fils,
et aux fils de tes fils. »

– Parole du Seigneur.

Psaume

(147 (147b), 12-13, 15-16, 19-20)

R/ Glorifie le Seigneur, Jérusalem !
Célèbre ton Dieu, ô Sion ! (147, 12)

Glorifie le Seigneur, Jérusalem !
Célèbre ton Dieu, ô Sion !
Il a consolidé les barres de tes portes,
dans tes murs il a béni tes enfants.

Il envoie sa parole sur la terre :
rapide, son verbe la parcourt.
Il étale une toison de neige,
il sème une poussière de givre.

Il révèle sa parole à Jacob,
ses volontés et ses lois à Israël.
Pas un peuple qu'il ait ainsi traité ;
nul autre n'a connu ses volontés.

Évangile

« Celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand » (Mt 5, 17-19)

Gloire à toi, Seigneur,
Fils du Dieu vivant !
Tes paroles, Seigneur, sont esprit et elles sont vie ;
tu as les paroles de la vie éternelle.
Gloire à toi, Seigneur,
Fils du Dieu vivant ! (cf. Jn 6, 63c.68c)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

En ce temps-là,
Jésus disait à ses disciples :
« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes :
je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.
Amen, je vous le dis :
Avant que le ciel et la terre disparaissent,
pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi
jusqu'à ce que tout se réalise.
Donc, celui qui rejettera
un seul de ces plus petits commandements,
et qui enseignera aux hommes à faire ainsi,
sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux.
Mais celui qui les observera et les enseignera,
celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Méditation

Frères et sœurs dans le Seigneur Jésus-Christ, rendons grâce à Dieu pour sa bonté infinie et sa puissance qui se manifestent chaque jour dans nos vies.

Aujourd'hui, l'extrait de l'Évangile selon saint Matthieu, au chapitre 5, versets 17 à 19, nous rappelle que la volonté de Dieu est suprême et éternelle. Jésus nous dit dans ce passage qu'il n'est pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir. Cette Loi demeure inchangée à travers les siècles. Celui qui la met en pratique et enseigne aux autres à la suivre sera appelé grand dans le Royaume des cieux. Mais celui qui la transgresse ou enseigne à faire le contraire se condamne lui-même.

En contemplant la vie du Christ, nous comprenons que cette Loi n'est autre que la volonté de Dieu, qui découle de son amour pour ses créatures. Le Christ l'a accomplie pleinement en donnant sa vie pour le salut de toute l'humanité, car c'est la volonté de Dieu que tous les hommes soient sauvés.

Cet amour et cette volonté se sont exprimés dès l'origine dans les dix commandements, donnés pour guider l'humanité à travers les âges. Plus tard, le Christ les résume en deux commandements fondamentaux : l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Ainsi, de même que l'amour de Dieu pour nous et sa volonté de nous sauver sont éternels, de même ses commandements demeurent immuables.

Ce passage d'Évangile nous invite non seulement à la conversion et à vivre selon la Loi d'amour de Dieu, mais il nous enseigne deux choses essentielles.

Premièrement, il nous rappelle que notre vie ne doit pas être un contre-témoignage. Notre manière de vivre devrait inspirer ceux qui nous entourent et leur donner le désir de connaître Jésus plus intimement.

Deuxièmement, il nous fait prendre conscience que le mal reste le mal, peu importe le lieu ou l'époque. Nous tombons parfois dans le piège de justifier nos actes sous prétexte de modernité ou de changement des temps. Pourtant, le mal ne change pas de nature : il reste une offense à Dieu et une blessure pour l'humanité.

Nous devons comprendre que nous ne vivons pas pour nous-mêmes, mais pour la gloire de Dieu et pour le bien de notre prochain. C'est l'exemple que le Christ nous a donné. À notre tour, nous devons être des modèles qui attirent les autres vers Lui.

Prenons un moment de réflexion : Quel commandement de Dieu avons-nous tendance à adapter à notre convenance, au lieu de l'observer fidèlement pour le bien commun ? Est-ce celui sur le mensonge, le vol ou un autre ?

Prions

Dieu notre Père, accorde-nous la grâce de vivre chaque instant selon la Loi de ton amour, afin que toute notre vie soit un témoignage de ta bonté pour toutes tes créatures. Par Jésus le Christ notre Seigneur. Amen.

Intercession

Seigneur Jésus, nous te prions pour toutes les personnes qui cherchent à légaliser des lois contraires à ta volonté et à ton plan d'amour, notamment celles qui favorisent l'avortement et l'homosexualité. En ce temps de conversion, que ton Esprit Saint les éclaire, qu'il les aide à reconnaître leurs erreurs et à se laisser guider par toi pour participer pleinement à ton dessein d'amour. Vierge Marie, intercède pour nous.

Exercice spirituel

Pensons à ce commandement que nous trouvons particulièrement difficile à respecter. Confions-le à Dieu dans la prière et demandons la force de l'Esprit Saint pour résister à la tentation et vivre selon la volonté du Seigneur.

Bebissi Stéphanie

Communauté des Disciples du Christ Vivant